



Pétrole au Québec : Pour une responsabilité collective en matière d'énergie

Par [Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec](#)

Mondialisation.ca, 30 janvier 2014

Communiqué

Région : [Le Canada](#)
Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Comme en témoigne le récent *Manifeste pour tirer collectivement partie de notre pétrole*, signé par des personnalités de la sphère politico-économique québécoise, le débat sur les questions énergétiques mérite toute l'attention d'une vigile citoyenne bien informée et engagée. Fort heureusement, au cours des dernières années, une telle vigile s'est développée et renforcée au sein de notre société civile.

Signalons d'abord que nous sommes en accord avec l'énoncé suivant de ce Manifeste : « Le débat doit avoir lieu ! Mais il doit se faire correctement et surtout, nous aurons tous avantage à ce qu'il repose sur des faits. ». Cependant, il aura vraisemblablement échappé aux signataires qu'une invitation crédible à un débat citoyen transparent ne saurait s'accommoder d'une affirmation aussi antinomique que « Fermer la porte à l'exploitation du pétrole québécois serait irresponsable ». Pour reprendre leurs propres mots, il importe que les promoteurs du projet pétrolier « fournissent des informations vérifiées » et évitent de « recourir à des stratégies de désinformation ». Or le Manifeste pro-pétrolier contrevient à l'exigence d'un débat éclairé par ses raccourcis simplistes, son manque de rigueur et ses silences.

Les arguments apportés dans ce Manifeste témoignent d'une confusion des genres : en particulier, l'équation non fondée entre la santé des finances publiques et la nécessité du développement pétrolier; entre l'investissement collectif dans le pétrole et la création d'emplois; entre l'exploitation pétrolière et une meilleure éducation, des soins de santé adéquats et la prise en charge d'une population vieillissante; entre la production accrue d'hydrocarbures et la transition énergétique; entre l'émergence de l'industrie pétrolière norvégienne en 1969 et la pertinence de s'inspirer de cette expérience pour le Québec contemporain; entre l'argent d'un « Fonds des générations » provenant des revenus du pétrole et l'héritage socio-écologique que nous devons léguer, lequel pourrait être largement compromis par de mauvais choix énergétiques. Par ailleurs, le déficit annuel de 11 milliards imputé à l'importation du pétrole peut-il - doit-il - être comblé par la production de « notre » pétrole si l'on considère, entre autres, les coûts d'investissement collectif pour un tel développement et ceux des diverses « externalités », la quantité réelle qu'on peut extraire, de même que les opportunités d'autres avenues de développement énergétique et économique ? Enfin, des mesures technologiques et législatives de prévention, d'encadrement et de mitigation peuvent-elles suffire à rendre le projet pétrolier socialement et écologiquement « responsable » dans un contexte où il importe de réduire considérablement la production de gaz à effet de serre et d'entrer dans une ère de l'après-

pétrole?

On observe également un silence inquiétant dans le Manifeste : si tant est qu'une exploration des ressources pétrolières – dont les limites sont encore floues – pourrait apparaître nécessaire au terme de l'examen critique des besoins sociétaux et de celui du potentiel de l'alternative énergétique, et qu'elle n'entraînerait pas d'effets d'engrenage économique et juridique vers une phase d'exploitation, par qui seraient défrayés les coûts élevés de telles opérations? Qui en assumerait les risques majeurs et les impacts d'ordre financier, social, sanitaire, écologique ? De tels investissements seraient-ils mieux justifiés dans d'autres avenues de développement ?

S'appuyant sur les travaux de notre Collectif au fil des trois dernières années et reprenant l'essentiel de nos communiqués antérieurs^[1], nous souhaitons que le débat sur les hydrocarbures s'appuie sur des informations vérifiées, respecte l'intelligence collective, valorise nos avancées scientifiques et technologiques de même que nos diverses potentialités énergétiques. Ce débat doit contribuer au déploiement de notre imaginaire économique et énergétique collectif, actuellement paralysé par une enfilade d'exercices disjoints empêchant toute discussion efficace sur l'urgence de préparer le Québec à l'après-pétrole. En lien avec une politique énergétique responsable et d'avant-garde, nous souhaitons entre autres l'adoption des approches et stratégies suivantes :

- L'évaluation des réels besoins énergétiques du Québec au regard des diverses possibilités de les combler, soit les diverses sources d'approvisionnement potentielles, leur complémentarité et arrimage ainsi que les divers modes de gestion de la demande en énergie.
- La mise à plat rigoureuse des risques environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que des effets collatéraux prévisibles et des passifs que le développement des hydrocarbures engendrera pour les Québécois, tant en ce qui concerne l'exploration, l'exploitation et le transport des hydrocarbures, en particulier à Anticosti et dans l'ensemble du golfe. Un bilan financier rigoureux permettra d'établir les exigences minimales d'une économie québécoise robuste appliquée à mettre ses meilleurs outils financiers au soutien efficace des scénarios énergétiques les plus viables et les plus souhaitables.
- L'examen critique et la reconstruction du cadre légal et réglementaire relatif à l'énergie, actuellement dysfonctionnel par ses incohérences dans le traitement des filières et des options énergétiques et dans son plan d'allocations des ressources. En particulier, l'adoption sans délai d'un cadre réglementaire contraignant permettant – avant toute autorisation de forage, dont celui visant à confirmer un potentiel d'exploitation sur le territoire québécois – la protection de l'environnement et de la santé publique et capables d'opérationnaliser les 16 principes qui fondent la *Loi sur le développement durable* adoptée par le Gouvernement du Québec le 19 avril 2006. Une attention particulière doit être portée à la législation relative à l'eau.
- La mise à profit de l'exceptionnel avantage de notre production hydro-électrique actuelle pour faire en sorte que le Québec devienne un leader de l'alternative énergétique et un exportateur de son expertise plutôt que de ses seules matières premières : vers un modèle endogène de l'après pétrole.

Ces différents éléments font appel à tout un chantier d'innovations écosociales dont le peuple québécois pourrait être champion.

Signataires :

Lucie Sauvé, Centr'ERE - UQAM

En collaboration avec Bernard Saulnier, Johanne Béliveau, Pierre Batellier, Robert Desjardins, Daniel Chapdelaine, Marc Brullemans, Kim Cornelisson

Membres du Comité de pilotage du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec

[1] Le site www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com comporte toutes les références en appui à ce commentaire.

La source originale de cet article est Communiqué

Copyright © [Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec](#), Communiqué, 2014

Articles Par : [Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca